

Essertines-en-Châtelneuf, 1902 :

Quand les balles sifflaient au Champ du Plat !

Dans une petite cité somnolente comme Montbrison une garnison amenait un peu d'animation mais aussi des inconvénients pour la campagne voisine. En ce début du XX^e siècle, un fermier d'Essertines-en-Châtelneuf en sait quelque chose.

Un trou dans le chapeau

Le sieur Lafond, propriétaire, au Champ du Plat, est furieux. Le 28 mars 1902, il écrit à M^e Chialvo, maire de Montbrison car il a failli être tué par une balle perdue. Bien que dans un cadre bucolique, sa maison et ses terres, sur une hauteur au-dessus de la route Nouvelle, ont le malheur d'être situés au-dessus des cibles du champ de tir du 16^e régiment d'infanterie :

"Je ne suis pas du tout en sûreté dans mes champs, dit-il, ni même dans ma maison pendant les tirs militaires. Les balles tombent en nombre dans mes champs, pendant les tirs, je dois quitter mon travail et emmener mon bétail. Combien de fois les balles ont sifflé près de moi ou des miens ; une fois même l'aile de mon chapeau a été percée". Il veut que cela cesse et qu'on l'indemnise.

La réclamation est appuyée par d'autres habitants d'Essertines : MM. Brunel, Clavelloux, Epinat, Vernet, Soleillant et contresignée par le sieur Vial, maire du village.

Une situation qui dure depuis 15 ans

Informé par le maire de Montbrison, le lieutenant-colonel Buey du 16^e R. I. répond le 12 avril qu'il a fait faire une enquête mais que les faits sont antérieurs à 1902. La *"réclamation se rapporte donc à une situation générale et non à une situation particulière résultant de quelque événement ou accident récent"*, dit-il benoîtement. De plus, selon lui, *on n'a constaté aucune trace matérielle provenant du choc des balles, si ce n'est un carreau de vitre qui aurait été percé par un projectile en 1901.* Cependant, concède l'officier, *les allégations de l'intéressé semblent fondées, sauf exagération manifeste...*

Le colonel reconnaît qu'un tireur maladroit peut effectivement atteindre le Champ du Plat. Mais Lafond aurait dû se plaindre plus tôt (il y a quinze ans que cette situation dure !).

"La bienveillante attention de l'autorité militaire"

Le dit Lafond, toujours très mécontent, écrit à nouveau, le 4 août, au maire de Montbrison. Il réclame à nouveau *une indemnité pour le temps qu'il perd par suite d'un tir.*

Le 25 août 1902, le bon docteur Rigodon vient à son aide devant un conseil municipal réservé. Il a eu l'occasion d'emprunter la route au moment des tirs et reconnaît le danger encouru. Il souhaite donc que le conseil municipal demande à l'armée *"de veiller à la stricte observation des prescriptions relatives à la garde de la route, pendant les tirs, par des soldats munis de drapeaux, prévenant du danger et, suivant les circonstances, interrompant momentanément la circulation ou donnant le signal de cesser le feu"*.

On fit donc appel à *"la bienveillante attention de l'autorité militaire"*, sans doute surtout pour la forme.

Aujourd'hui, heureusement, les marcheurs peuvent emprunter sans danger les sentiers qui vont de la Guillanche au Champ du Plat.

Joseph Barou

(Gazette du 26 août 2005)

